ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 94165

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la maladie de Parkinson, qui touche 120 000 personnes environ en France. Parallèlement aux difficultés motrices qu'engendre cette maladie, certaines personnes atteintes peuvent souffrir de troubles non moteurs : pertes de mémoire, anxiété soudaine, crises de panique, idées dépressives peuvent apparaître, puis disparaître lorsque le traitement agit à nouveau. La maladie procède d'une destruction lente et progressive de certaines cellules du cerveau qui produisent la dopamine (neurones dopaminergiques). Bien que les régions cérébrales lésées soient maintenant assez bien identifiées, la cause de la maladie et le mécanisme conduisant à la dégénérescence nerveuse ne sont pas connus. Les traitements médicamenteux ne corrigent que les symptômes moteurs de la maladie, sans en entraver l'évolution, perdant au fil des années de leur efficacité. Dans le domaine du traitement chirurgical, la stimulation cérébrale profonde permet de corriger efficacement les symptômes moteurs chez certains malades : 5 à 10 % des malades sont éligibles à l'opération, environ 400 personnes sont opérées chaque année. En conséquence, il lui demande de lui faire connaître si d'autres études sont actuellement en cours pour connaître la cause de la maladie et le mécanisme conduisant à la dégénérescence nerveuse ne sont pas connus.

Texte de la réponse

La maladie de Parkinson est une maladie dégénérative caractérisée par la perte progressive des neurones dopaminergiques qui constituent la voie nigrostriatale. Son étiopathogénie, pour l'heure inconnue, fait appel à plusieurs hypothèses telles qu'une origine infectieuse, génétique ou environnementale. La prévalence de cette maladie est estimée aujourd'hui en France entre 0,08 % et 0,12 %, ce qui correspond à environ 90 000 malades. Son évolution progressive en fait la deuxième cause de handicap moteur chez le sujet âgé, après les accidents vasculaires cérébraux. Les critères diagnostiques et thérapeutiques de cette maladie ont été discernés par la Haute Autorité de santé et la Fédération française de neurologie lors d'une conférence de consensus en 2000, déterminant notamment la place de la neurostimulation stéréotaxique chirurgicale par rapport aux moyens thérapeutiques médicamenteux et rééducationnels. Maladie chronique inscrite dans la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004, la maladie de Parkinson a ainsi été intégrée au sein du prochain plan stratégique relatif à l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques. Ce plan, annoncé pour le second semestre 2006, privilégiera en particulier la recherche, l'étude épidémiologique, l'éducation des patients, la formation des professionnels, la coordination et la prise en charge des personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que leur insertion sociale. Enfin, dans le domaine des sciences fondamentales, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) mènent actuellement des recherches en matière de susceptibilité génétique et de neurostimulation cérébrale, tandis que de nombreux programmes hospitaliers de recherche cliniques s'intéressent aux essais médicamenteux. Par ailleurs, le Premier ministre a lancé, en mai dernier, un plan national sur le cerveau et les maladies du système nerveux. Une mission, qui réunira les plus grands experts nationaux, sera chargée de dresser un état des lieux du dispositif de recherche, d'évaluer les moyens

nécessaires et de définir une véritable stratégie de lutte contre les pathologies cérébrales.

Données clés

Auteur : M. Jean-Marc Roubaud
Circonscription : Gard (3e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 94165
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : santé et solidarités
Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 mai 2006, page 5094
Réponse publiée le : 24 octobre 2006, page 11135